

Guide à l'intention des parents

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Français, langue seconde, programme enrichi
5^e année du secondaire

Compréhension écrite 635-520

Production écrite 635-530

Décembre 2024

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISSN 2818-9620 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES.....	1
NATURE ET OBJECTIFS	1
CONDITIONS D'ADMINISTRATION.....	1
SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHİ	2
COMPÉTENCES ÉVALUÉES	2
RÉSUMÉ DES ÉPREUVES	2
MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ.....	3
SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHİ	3
PRÉSENTATION DES ÉPREUVES	3
ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ÉCRITE.....	4
ÉPREUVE DE PRODUCTION ÉCRITE	5
SECTION 4 EXTRAITS D'ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHİ	6
EXTRAITS D'UN CAHIER DE PRÉPARATION À LA LECTURE	6
EXTRAIT D'UN RECUEIL DE TEXTES	7
EXTRAITS D'UN CAHIER DE QUESTIONS.....	8
EXTRAITS D'UN CAHIER DE PRODUCTION ÉCRITE.....	9
ANNEXE GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE <i>PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS</i> <i>EN FRANÇAIS (À L'ÉCRIT)</i>	12

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir aux parents des informations sur les épreuves ministérielles de français, langue seconde, programme enrichi, de la 5^e année du secondaire. Il présente la forme que prennent les épreuves, leur déroulement, ainsi que des exemples extraits d'épreuves passées.

Il est recommandé de consulter également le [Document d'information](#), qui comporte des informations complémentaires ainsi que la version la plus récente des grilles d'évaluation.

SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NATURE ET OBJECTIFS

Les épreuves ministérielles de 4^e et de 5^e secondaire sont imposées par le ministre de l'Éducation aux fins de la sanction des études et de l'attribution du diplôme d'études secondaires. Le Ministère organise trois sessions d'examen pour ces épreuves : une en décembre-janvier, une en mai-juin et une en août.

Chaque épreuve ministérielle permet d'évaluer les apprentissages prévus au [Programme de formation de l'école québécoise](#) et s'appuie sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et la [Progression des apprentissages](#).

Comme tous les jeunes inscrits à une session d'examen pour une matière donnée font la même épreuve, les dates et heures indiquées dans l'[horaire officiel](#) doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

CONDITIONS D'ADMINISTRATION

Ce sont principalement les organismes scolaires qui ont la responsabilité de prévoir les aménagements nécessaires à la passation des épreuves, notamment les locaux, et ce, peu importe la modalité d'enseignement (enseignement à l'école ou à la maison).

Pour assurer l'équité et la justice, il importe que tous les jeunes du Québec soient soumis aux mêmes conditions d'administration. Les personnes désignées pour administrer les épreuves reçoivent donc des consignes précises.

Ainsi, pendant une épreuve, il est interdit à quiconque de soutenir les jeunes de quelque façon que ce soit, par exemple en clarifiant la tâche, en apportant des précisions, en expliquant ou en traduisant des mots ou des expressions, ou en reformulant des consignes. Si cette directive n'est pas respectée, l'épreuve pourrait être invalidée par le Ministère.

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les jeunes ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Si de telles mesures sont souhaitées, il faut communiquer avec l'organisme scolaire responsable de l'administration des épreuves dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage. C'est l'organisme scolaire qui pourra analyser les besoins du jeune et déterminer les mesures d'adaptation permises, le cas échéant.

SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHI

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les épreuves uniques de français, langue seconde, programme enrichi, de la 5^e année du secondaire permettent d'évaluer deux des compétences du programme :

- Compétence 2, *Lire des textes courants, spécialisés et littéraires en français*;
- Compétence 3, *Produire des textes variés en français*.

RÉSUMÉ DES ÉPREUVES

La passation des épreuves a lieu en salle d'examen, à des moments distincts précisés à l'[horaire officiel](#). Les épreuves sont liées à un même thème et se déroulent dans l'ordre présenté ci-dessous.

Présentation des épreuves	
À l'école ou à la maison, la ou le jeune lit le document intitulé <i>Modalités d'évaluation</i> , qui fournit des informations sur les deux épreuves uniques ainsi que sur les exigences et les critères d'évaluation liés aux différentes tâches.	
Épreuve de compréhension écrite	
Activité préparatoire	Afin de se préparer à la lecture des textes de l'épreuve, les jeunes mènent une discussion de 30 minutes en français. En équipe de 3 à 5, ils discutent des sujets et des questions ou des affirmations présentés dans le Cahier de préparation à la lecture qui leur est fourni. La tâche préparatoire est obligatoire, mais elle n'est pas évaluée.
Passation de l'épreuve	Le jeune dispose de 2 heures 30 minutes consécutives pour lire individuellement le Recueil de textes qui lui est fourni et répondre à des questions de compréhension.
Épreuve de production écrite	
Passation de l'épreuve	Le jeune dispose de 3 heures consécutives pour rédiger individuellement un texte d'environ 400 mots sur un sujet lié au thème du Recueil de textes et qui respecte l'intention de communication <i>inciter à agir</i> .

MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ

Matériel autorisé

Seuls les documents suivants, en version papier, peuvent être apportés et utilisés.

Épreuve	Matériel autorisé
Compréhension écrite	• Dictionnaire bilingue • Dictionnaire unilingue français
Production écrite	• Dictionnaire bilingue • Dictionnaire unilingue français • Dictionnaire de synonymes • Grammaire ou code grammatical • Recueil de conjugaison

Pour l'épreuve de juin, le jeune doit apporter un **crayon à mine HB**.

Le jeune peut apporter ses ouvrages de référence ou consulter ceux qui sont mis à sa disposition par l'organisme scolaire. S'il apporte ses propres ouvrages de référence, il n'est pas autorisé à les partager avec d'autres.

Matériel non autorisé

Le matériel suivant n'est pas autorisé.

- Tout document maison (notes de cours, recueil grammatical créé par l'école ou préparé à la maison, etc.)
- Tout outil numérique (dictionnaire numérique, logiciel de traitement de texte, etc.), à moins que son utilisation ait été planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve¹
- Tout document essentiellement destiné à guider la démarche d'écriture
- Tout document essentiellement destiné à présenter une méthode de révision de texte

De plus, le jeune ne peut avoir **en sa possession** aucun appareil numérique (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction de textes, ou la création, l'enregistrement ou la consultation de données.

SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHİ

PRÉSENTATION DES ÉPREUVES UNIQUES

Au moins trois jours avant la date de la passation de l'épreuve de compréhension écrite, à l'école ou à la maison (selon la décision de l'organisme scolaire), la ou le jeune reçoit un

1. L'utilisation de certains outils numériques (dictionnaires numériques, logiciels de traitement de texte, etc.) pourrait être autorisée à certaines conditions. Cette utilisation doit être planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage.

cahier intitulé *Modalités d'évaluation*. Ce cahier fournit de l'information sur les deux épreuves, les exigences et les critères d'évaluation liés aux différentes tâches, ainsi que deux outils : un organisateur graphique et une liste de vérification. Le jeune conserve ce cahier pendant l'ensemble des épreuves.

ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ÉCRITE

L'épreuve de compréhension écrite comporte deux étapes, qui se déroulent en continuité dans un seul bloc horaire. Le jeune participe d'abord à une activité préparatoire en équipe, et poursuit avec la passation de l'épreuve proprement dite, qui est individuelle.

Activité préparatoire

À son arrivée dans la salle d'examen, le jeune reçoit un Cahier de préparation à la lecture, qui présente des questions ou des affirmations et des sujets en lien avec les textes qu'il lira au moment de la passation de l'épreuve.

Pendant 30 minutes, dans une équipe de 3 à 5, le jeune est appelé à prendre connaissance du thème de l'épreuve et à discuter en français des sujets qui seront abordés dans les textes de l'épreuve. Il peut écrire dans son Cahier de préparation à la lecture s'il le souhaite.

Le jeune doit remettre son cahier à l'évaluatrice ou à l'évaluateur à la fin de l'activité préparatoire.

Des extraits d'un Cahier de préparation à la lecture sont présentés à la page 6.

Passation

Au début de la passation de l'épreuve de compréhension écrite, soit immédiatement après l'activité préparatoire, le jeune reçoit trois documents :

- un Recueil de textes, qui contient des textes liés au thème présenté durant l'activité préparatoire;
- un Cahier de questions;
- une feuille de réponses ou un Cahier de réponses, selon les sessions.

Le jeune dispose de 2 heures 30 minutes consécutives pour lire les textes du Recueil de textes et répondre individuellement à toutes les questions du Cahier de questions. Celles-ci sont de trois types : questions à réponse choisie (choix multiple), questions à réponse courte et questions à réponse élaborée.

Pour l'épreuve de juin, le jeune inscrit ses réponses sur une feuille de réponses. Cette feuille sera corrigée par un appareil à lecture optique qui lit uniquement les réponses indiquées à l'aide d'un **crayon à mine HB**.

Pour chaque question à réponse choisie, le jeune doit noircir l'intérieur du cercle qui correspond à sa réponse, comme dans l'exemple ci-dessous.



Pour les questions à réponse courte et les questions à réponse élaborée, il inscrit ses réponses au verso de la feuille de réponses.

Pour les épreuves d'août et de janvier, le jeune répond à toutes les questions dans le Cahier de réponses.

Un extrait d'un Recueil de textes et des exemples de chaque type de questions sont fournis aux pages 7 et 8.

Si, après 2 heures 30 minutes, le jeune n'a pas terminé, 15 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

À la fin de l'épreuve, le jeune doit remettre à l'évaluatrice ou à l'évaluateur l'ensemble des documents distribués avant de quitter la salle d'examen.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

Correction

L'épreuve est corrigée à l'aide des modalités fournies par le Ministère.

ÉPREUVE DE PRODUCTION ÉCRITE

Passation

À son arrivée dans la salle d'examen, le jeune reçoit son Recueil de textes, qu'il pourra consulter au besoin pour y repérer des idées, des expressions, des mots ou des citations. Il reçoit deux autres cahiers d'examen : le Cahier de production écrite et le Cahier de la version définitive.

Le Cahier de production écrite comporte des renseignements sur l'épreuve, la tâche que le jeune doit réaliser, un organisateur graphique, des pages destinées à la rédaction du brouillon et une liste de vérification. Des exemples sont fournis aux pages 9 à 11.

Le jeune dispose de 3 heures consécutives pour rédiger, individuellement, un texte en français d'environ 400 mots sur un sujet lié au thème du Recueil de textes, et qui incite le lecteur à agir.

Après avoir pris connaissance de la tâche dans le Cahier de production écrite, le jeune peut écrire le plan de son texte à l'aide de l'organisateur graphique et rédiger son brouillon dans ce même cahier.

Enfin, le jeune transcrit, à la mine ou à l'encre, son texte, qu'il a pris soin d'améliorer et de réviser, dans le Cahier de la version définitive. **Seul le texte rédigé dans ce cahier sera corrigé.** Le jeune doit donc planifier son temps afin de pouvoir y terminer la rédaction de la version définitive de son texte dans le temps alloué.

Si, après 3 heures, le jeune n'a pas terminé, 15 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

Avant de quitter la salle d'examen, le jeune doit remettre à l'évaluateur l'ensemble des documents distribués.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

Correction

Le texte est corrigé à l'aide de la grille d'évaluation incluse dans le [Document d'information](#). Un exemple de la grille est fourni en annexe du présent document.

SECTION 4 EXTRAITS D'ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHI

EXTRAITS D'UN CAHIER DE PRÉPARATION À LA LECTURE

Extrait d'une activité d'appropriation

Pour vous préparer à la lecture des textes, discutez avec vos camarades à partir des questions suivantes. Le but n'est pas d'avoir la bonne réponse, mais de réfléchir aux mots et aux concepts présentés ci-dessous pour faciliter votre compréhension des textes du recueil qui vous sera remis.

1. Pouvez-vous énumérer des objets intelligents autres qu'un téléphone?
2. Pouvez-vous donner des exemples de ce que peut faire un objet intelligent?
3. Pouvez-vous énumérer les fonctions d'un assistant vocal comme Google Home, Alexa, Siri ou tout autre assistant vocal que vous connaissez?

Extrait d'une activité d'anticipation

Avec vos camarades, énumérez les informations liées aux sujets ci-dessous que vous vous attendez à trouver dans le Recueil de textes.

- Un blogue à propos de l'intelligence artificielle.
- L'arrivée des robots dans les restaurants.
- Un nouvel appareil comme « cerveau » de votre maison.
- L'IA au service d'une banque alimentaire.
- L'IA dans notre quotidien.

EXTRAIT D'UN RECUEIL DE TEXTES

L'extrait ci-dessous reflète le niveau de difficulté des textes présentés dans les épreuves de français, langue seconde, programme enrichi.

L'intelligence artificielle, que de questions!

Blogue *La jeune curieuse*



© leungchopan - Fotolia

Marie-Maude, 25 ans, tient un blogue dans lequel elle communique ses impressions et ses réflexions sur différents sujets. Dans ses textes, elle tente de comprendre et d'expliquer ce qui caractérise sa génération.

Aujourd'hui, elle s'intéresse à l'intelligence artificielle.

- 1 Comme moi, vous avez sûrement remarqué que les médias parlent presque tous les jours d'intelligence artificielle, ou IA, et des avancées technologiques qu'elle amène.
- 2 Nous sommes possiblement en train de vivre une révolution semblable à celle qu'ont vécue mes grands-parents dans les années 60. À l'époque, on parlait de robotisation. Les images des premières chaînes de montage montraient des voitures qui étaient assemblées par une série de bras mécaniques, ou robots, qui répétaient chacun le même mouvement. On évitait désormais aux employés les tâches ennuyantes, pénibles, répétitives.

Une nouvelle ère

- 3 Aujourd'hui, je comprends que la technologie a largement dépassé le stade du robot qui exécute une tâche unique ou répétitive, car les nouveaux appareils intelligents sont programmés pour prendre des initiatives et même interagir avec nous. Par exemple, quand je pose une question dans un site Internet à propos d'un produit que je veux acheter en ligne, c'est un logiciel, et non une personne, qui me répond automatiquement. Autrement dit, on utilise toujours des robots, mais ceux-ci sont maintenant dotés de ce qu'on a nommé *intelligence artificielle*.

L'IA, qu'est-ce que c'est?

- 4 Et cette IA, comment fonctionne-t-elle? Une amie qui s'y connaît m'a expliqué que l'IA fonctionne à l'aide d'algorithmes. Comme ce mot ne voulait absolument rien dire pour moi, mon amie, qui sait que j'aime manger, m'a donné cet exemple bien concret : quand on a envie de se faire de bonnes crêpes, on vérifie si on a tous les ingrédients qu'il faut. De la même manière, si une machine doit faire une crêpe, un programmeur devra créer un algorithme pour que l'ordinateur de la machine puisse lui aussi vérifier si tous les ingrédients sont disponibles.
- 5 Un algorithme, c'est une série d'opérations que doit effectuer un ordinateur pour en arriver à un résultat ou à un produit. Ainsi, pour la confection de crêpes, la première commande à l'ordinateur serait de voir s'il y a de la farine. Si la réponse est oui, l'ordinateur passe à la deuxième commande. Y a-t-il du lait? Non? La machine s'arrête. Si oui, ça continue jusqu'à ce que l'ordinateur ait vérifié toute la liste d'ingrédients nécessaires à la recette de crêpes. Puis, un autre algorithme prend le relais pour la préparation et la cuisson des crêpes. Bref, la capacité d'un ordinateur d'exécuter une série d'algorithmes écrits par des informaticiens pour produire un résultat, c'est ce qu'on appelle *l'intelligence artificielle*.

L'IA est partout

- 6 Je lisais l'autre jour que l'IA est présente dans plusieurs domaines, même ceux liés à la créativité, comme le design. L'article parlait d'une entreprise qui imprime sur ses t-shirts des dessins entièrement conçus à l'aide de l'IA, dont l'image d'une souris. En lisant, je me suis demandé : « Mais, une machine peut-elle égaler le génie créatif d'une personne? »

[...]

EXTRAITS D'UN CAHIER DE QUESTIONS

Les exemples de questions présentés ne se rapportent pas à l'extrait de texte précédent. Ils sont fournis pour illustrer les types de questions posées dans le cadre de cette épreuve.

Exemple de question à réponse choisie (choix multiple)

Dans le cas où les fruits et les légumes moches seraient consommés, l'auteur fait chacune des prédictions suivantes, SAUF UNE. Laquelle?

- A) Les consommateurs économiseront.
- B) Les critères de beauté de la société évolueront.
- C) Les ventes des producteurs agricoles augmenteront.

Exemple de question à réponse courte

Pour quelle raison Hubert Reeves dit-il au paragraphe 4 que la question environnementale est devenue urgente?

Le jeune doit fournir un ou deux éléments de réponses, selon ce qui est demandé. Chaque élément peut être constitué d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une phrase.

Exemple de question à réponse élaborée

Pourriez-vous appliquer dans votre vie de tous les jours les principes de la pensée zéro déchet énumérés dans ce texte?

Présentez votre réponse de la façon suivante :

- Encerclez votre réponse (oui ou non);
- Illustrez votre réponse :
 - en utilisant **deux informations lues dans le texte**;
 - en faisant **un lien pour chacune des informations** avec vos **aptitudes**, vos **centres d'intérêt** ou votre **personnalité**.

Le jeune peut répondre OUI et NON. En effet, il peut relever une information du texte qui lui fait répondre oui à la question et une autre information qui lui fait répondre non. Les informations tirées du texte peuvent être reformulées ou citées.

EXTRAITS D'UN CAHIER DE PRODUCTION ÉCRITE

Tâche de production écrite

Contexte	Le journal en ligne de votre communauté comporte une section appelée <i>La boîte à idées</i> , où divers sujets d'intérêt général sont abordés.
Destinataire	Les lectrices et lecteurs du journal
Intention de communication	Inciter à agir (convaincre)
Sujet et consignes	Écrivez un texte dans lequel vous : 1) présentez deux raisons pour convaincre les lectrices et lecteurs d'adopter <u>ou non</u> de nouveaux comportements pour protéger l'environnement; 2) expliquez ou illustrez chacune de ces raisons par deux faits ou deux exemples.

Organisateur graphique (facultatif)

Utilisez l'organisateur graphique ci-dessous pour planifier la structure et le contenu de votre texte.

1^{re} partie



2^e partie





3^e partie

Liste de vérification (facultative)

Avant d'écrire la version définitive de votre texte, vérifiez les points suivants.

	Avez-vous...	✓
COHÉRENCE DU TEXTE	• traité le sujet en respectant l'intention de communication?	☐
	• tenu compte de votre destinataire?	☐
	• présenté votre sujet de manière complète?	☐
	• divisé votre texte en paragraphes distincts?	☐
	• présenté ET développé deux aspects différents du sujet traité?	☐
	• conclu votre texte de manière complète?	☐
	• utilisé des marqueurs de relation pour faire des liens entre vos idées ET entre vos paragraphes?	☐
	Avez-vous...	
QUALITÉ DE LA LANGUE	• appliqué les règles de syntaxe, d'accord des noms, des adjectifs et des verbes?	☐
	• vérifié la structure de vos phrases?	☐
	• vérifié l'orthographe des mots dans le dictionnaire?	☐
	• utilisé une ponctuation adéquate?	☐
	• utilisé des guillemets (« ... ») pour toutes les citations?	☐
	• utilisé un vocabulaire précis et varié?	☐
		Avez-vous...
	• écrit un texte qui comporte environ 400 mots, EXCLUANT les noms propres, les chiffres et les citations?	☐
	• inscrit le nombre total de mots dans le haut de la page 2 du Cahier de la version définitive?	☐

ANNEXE **GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS
EN FRANÇAIS (À L'ÉCRIT)**

CRITÈRE D'ÉVALUATION		A	B	C	D	E
Cohérence du texte	Respect de la structure de la séquence textuelle	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant tous les éléments requis .	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant la plupart des éléments requis .	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant plusieurs des éléments requis , dont au moins un dans chaque partie .	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant quelques éléments requis , dont au moins un dans chaque partie .	L'élève découpe son texte de façon plus ou moins adéquate en omettant l'une ou l'autre des parties .
		15	12	9	6	3
	Expression d'idées adaptées à la situation de communication	Il développe des idées qui se démarquent et qui respectent tous les éléments de la situation de communication.	Il développe des idées qui respectent tous les éléments de la situation de communication.	Il développe des idées qui respectent deux éléments de la situation de communication, dont le sujet .	Il exprime des idées qui respectent deux éléments de la situation de communication, dont le sujet .	Il exprime des idées qui respectent un ou deux éléments de la situation de communication.
		30	24	18	12	6
	Progression des idées	Il enchaine ses idées de façon adéquate et variée.	Il enchaine ses idées de façon adéquate.	Il enchaine ses idées de façon plutôt adéquate.	Il enchaine ses idées en établissant quelques liens entre elles.	Il présente ses idées en établissant peu de liens entre elles.
		10	8	6	4	2
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation	Il produit un texte contenant moins de 4 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant de 4 % à moins de 8 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant de 8 % à moins de 12 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant de 12 % à moins de 15 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant 15 % d'erreurs et plus.
		Voir la démarche de calcul de la page suivante pour le nombre d'erreurs correspondant à chaque pourcentage.				
		35	28	21	14	7
	Utilisation du vocabulaire ¹	Il emploie un vocabulaire riche, précis et varié .	Il emploie un vocabulaire précis et varié .	Il emploie un vocabulaire précis et plus ou moins varié .	Il emploie un vocabulaire plus ou moins précis et plus ou moins varié .	Il emploie un vocabulaire répétitif .
		10	8	6	4	2

Notes. – L'élève qui ne réalise pas la tâche, qui écrit dans une autre langue que le français ou qui construit son texte entièrement à l'aide de phrases copiées d'un texte se voit attribuer la note zéro comme note finale.

– Il n'est pas possible d'attribuer d'autres points à l'élève que ceux qui sont indiqués sous chaque échelon de chaque critère.

1. Pour ce critère, l'élève qui utilise **six mots et plus** non conformes à la norme (anglicismes lexicaux qui ont un équivalent français d'utilisation courante, mots inventés, jurons, etc.) se voit attribuer les points de l'échelon inférieur à celui qui se serait appliqué s'il avait utilisé moins de six mots incorrects.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS EN FRANÇAIS (À L'ÉCRIT)
(SUITE)

Démarche de calcul pour l'attribution des points pour le sous-critère
Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation

Jugement global	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée
	A	B	C	D	E
Pourcentage d'erreurs	Moins de 4 % d'erreurs	De 4 % à moins de 8 % d'erreurs	De 8 % à moins de 12 % d'erreurs	De 12 % à moins de 15 % d'erreurs	15 % d'erreurs et plus
Points accordés	35	28	21	14	7

1. Additionner le nombre d'erreurs à considérer.
2. Diviser ce nombre d'erreurs par le nombre total de mots du texte, puis multiplier le résultat obtenu par 100 afin d'obtenir le pourcentage d'erreurs.

$$\frac{\text{Nombre d'erreurs à considérer}}{\text{Nombre total de mots du texte}} \times 100 = \text{Pourcentage d'erreurs}$$

Une fois le pourcentage d'erreurs calculé, ce dernier est utilisé, sans être arrondi, pour établir la cote obtenue par l'élève.

Exemples :

- Le texte présente **17 erreurs** à considérer pour un total de **400 mots**.

$$\frac{17}{400} \times 100 = 4,25 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 4 % à moins de 8 %, l'élève obtient la cote B.

- Le texte présente **31 erreurs** à considérer pour un total de **400 mots**.

$$\frac{31}{400} \times 100 = 7,75 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 4 % à moins de 8 %, l'élève obtient la cote B.

